

Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 13 décembre 1846

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Larue, Édouard \(1828-1902\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[13 décembre 1846](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin annonce à Godon qu'Oudin-Leclère vient de lui écrire que le contrefacteur Degon a interjeté appel du jugement du tribunal nommant des experts, jugement qu'Oudin-Leclère a envoyé à Godon ; il explique à Godon que Degon et son avoué Larue cherchent à montrer que le

procédé n'est pas nouveau et ainsi n'est pas contrefait ; Godin demande à Godon quels sont les droits d'un breveté pour saisir et confisquer des contrefaçons.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Degon \[monsieur\]](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Fourierisme

BiographieMagistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon.

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Joséphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

NomLarue, Édouard (1828-1902)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1828 à Vervins (Aisne) et décédé en 1902 à Malzy (Aisne). Pierre François Édouard Larue est avoué à Vervins dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Il est nommé maire de Vervins en 1874. Il acquiert le château de Brandouzy à Malzy (Aisne) dans le canton de Guise.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (27)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1866

27

Laron

Monsieur Godon

19 ^{Jan}

Il vous vient de m'écrire que le sieur Dégou mon
contrefacteur a interjeté appel de jugement par lequel
le Tribunal a été nommé Juge-expert us expert
n'étant pas à sa convenance il faut écrire.

L'expédition de ce jugement ne vous a-t-elle pas été
par M. ouvrier s'il n'est pas nécessaire que j'en prenne
connaissance je lui envoie dans ce sens.

Le système de défense adopté par mon
adversaire ou son avoué M. Laronne consiste à
vouloir établir qu'il n'y a pas contrefaçon parce
que le procédé n'est pas nouveau. il sera facile
de repousser cette assertion et ce système me paraît
bien pauvre de moyens.

Je voudrais bien savoir jusqu'à quel point les droits
de brevets pour saisir et confisquer une contrefaçon
jusqu'à quel point est-elle réelle quand on possède
une ^{ou des} contrefaçons.

veuillez m'écrire aussitôt que vous aurez connaissance
du jugement et me dire comment cette affaire va
être suivie ^{maintenant} par suite de cet appel.

agréz ^{Monsieur et ami} l'assurance de ma sympathique considération.

Bourneuf

Monsieur Bourneuf

14 ^{Jan}

vous me demandez de vous faire passer le 22 décembre
une expédition de devises la quantité que vous
me demandez ne me permettent pas de vous ~~envoyer~~
charger un porteur je viens vous prévenir qu'il me
serait plus facile de vous les adresser à la fin
si vous m'indiquez un lieu pour les déposer.

Je vous prie aussi de me faire connaître
l'ordre étant la première affaire que j'ai l'avantage
de faire avec vous quel mode de paiement

vous désirez adopter

agréz